



L'an deux mille vingt-cinq le 30 du mois de janvier s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 23 janvier, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel
M. RAKOTONDAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique
Mme MARANDE Carole – M. WARION Jacques - Mme SCHEFFLER Véronique - M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard –
M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – Mme LORETTE Delphine
M. MEVELLEC Mickaël - M. HUILIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent
M. IEMETTI Jean Marc - M. BRIDARD Jean Marc – M. DIEDLER Franck – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony
M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique - M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain
Procurations – M. HOLZER Alain à M. WARION Jacques- M. Philippe VOINSON à Mme FRANCOIS Valérie – M. FAGOT
REVURAT Yannick à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony
Excusé(e)s : M. JOLY Philippe – M. MICHEL Olivier – M. ORY Denis
Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude
L'assemblée dénombrait : **41 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 37
Pouvoirs : 4
Excusés : 3
Votants : 41

Date d'affichage : 5 février 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 41
Contre :
Absentions :

ASSAINISSEMENT

01/01/2025

Approbation avenant 1 – installation d'un système de traitement du phosphore sur les stations de Buissoncourt et Laitre sous Amance

Claude Thomas, président, rappelle le marché attribué en décembre 2023 au groupement SOGEA/CLEMA/ER3I relatif aux travaux de traitement du phosphore.

Objet du présent avenant :

- le réajustement des quantités du devis estimatif cadre en vue du solde du marché.

Le présent avenant intègre également des prix nouveaux.

- PN1 – Ajout d'un caniveau + rejet dans le regard existant (2 stations) – au ft – 1 500.00 € HT

Montant global de l'avenant en plus value : 2 933,00 € HT

Les membres de la commission consultative ont donné un avis favorable pour cet avenant.

Il est demandé aux membres du conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1 en plus value de 2 933.00 € HT,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'avenant n°1.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant financier n°1 d'un montant de 2 933.00 € HT du marché de travaux de traitement du phosphore
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'avenant n°1 présenté.



Claude THOMAS
2025.02.05 09:31:16 +0100
Ref:8104625-12167962-1-D
Signature numérique
le Président